

À cause d'écrits sur Facebook jugés diffamatoires

Un ex-élu à l'APC de Tiaret sous contrôle judiciaire



Suite à une plainte du wali de Tiaret pour diffamation et atteinte à corps constitué à travers des commentaires publiés sur facebook, un ex-élu à l'APC de Tiaret vient d'être placé sous contrôle judiciaire.

L'ex-élu, qui affirme n'avoir même pas eu le temps de contacter un avocat pour l'assister durant l'instruction, nie avoir diffamé quiconque, encore moins porté atteinte à corps constitué.